



Recensement de la population en Guadeloupe 400 187 habitants au 1^{er} janvier 2014

Au 1^{er} janvier 2014, 400 187 habitants résident en Guadeloupe. La population guadeloupéenne compte 1 367 personnes de moins qu'en 2009. Cette baisse annuelle moyenne de $-0,1\%$ de la population s'explique par un solde naturel positif (+ 12 040 personnes) neutralisé par un solde migratoire négatif (perte de 13 410 personnes). Entre 2009 et 2014, les évolutions sont contrastées sur le territoire. La moitié des communes perd des résidents au profit de l'autre moitié. Ces transferts de population profitent en priorité aux communes de Petit-Bourg et de Baie-Mahault.

Annick Couillaud

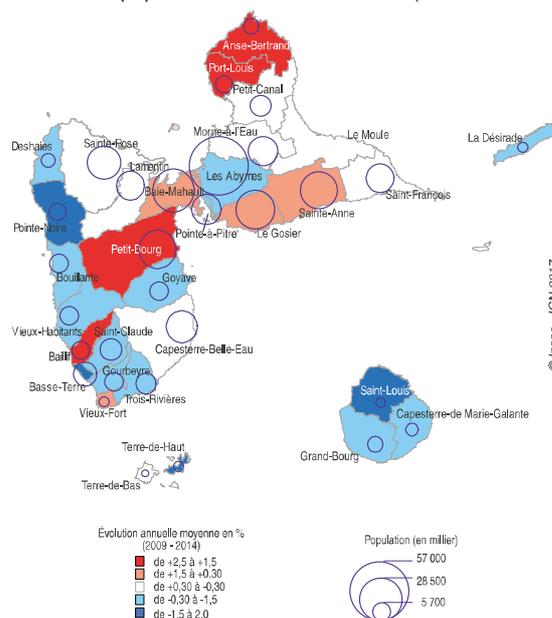
En 2014, 400 187 personnes résident en Guadeloupe, soit 1 367 habitants de moins qu'en 2009. Durant cette période, la population guadeloupéenne a baissé au rythme de $-0,1\%$ par an, contrairement à la période de 1999-2009 où la population a crû de $0,2\%$ en moyenne annuelle. En comparaison, la population augmente de $2,2\%$ en Guyane (région la plus dynamique des Antilles-Guyane) et de $0,6\%$ à La Réunion. En revanche, elle diminue également en Martinique de $0,6\%$ par an en moyenne.

Le solde naturel, différence entre les nombres de naissances et de décès, reste le principal moteur de la croissance démographique ($+0,6\%$ par an en moyenne).

Le solde apparent des entrées-sorties du territoire (solde migratoire) représente, au contraire, une perte annuelle moyenne de population de $0,7\%$.

1 Petit-Bourg et Baie-Mahault attirent de nouveaux résidents

Évolution de la population entre 2009 et 2014 (en nombre et %)



Source : Recensements de la population – Exploitations principales.

Au 1^{er} janvier 2014, la France hexagonale compte 64 027 784 habitants. En y ajoutant les départements d'Outre-mer, la population française atteint un total de 65 906 986 habitants. La population de la France a augmenté de 1,6 million d'habitants en cinq ans, soit + 320 500 personnes par an. La France occupe la deuxième place en Europe par sa population, derrière l'Allemagne (80,8 millions) et devant le Royaume-Uni (64,3 millions).

Le Nord Grande-Terre et la Riviera du Levant soutiennent la croissance démographique

La croissance de la population masque des disparités au sein de la région. En 2014, trois des six établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) que compte la Guadeloupe, bénéficient d'un accroissement de leur nombre d'habitants.

La **communauté d'agglomération (CA) du Nord Grande-Terre**, compte 58 418 habitants. Entre 2009 et 2014, la population y a augmenté de 2,5 %. Si la commune du Moule a gagné des habitants, (+ 1,5 %), les communes de Anse-Bertrand et de Port-Louis, plus petites, ont connu des évolutions encore plus favorables (respectivement 11,7 % et 6,6 %). Petit-Canal a stabilisé sa population.

La **CA La Riviera du Levant** regroupe 68 185 habitants en 2014 et progresse de 3,1 % par rapport à 2009. Sainte-Anne (+ 4,4 %) et Gosier (+ 3,9 %) ont principalement contribué à cette hausse. A contrario, la population de la Désirade diminue de 5,5 %, tout comme dans la précédente période de 2008-2013.

La commune de Petit-Bourg (+ 6,6 %) dynamise fortement la progression des résidents dans la **CA du Nord Basse-Terre**. Avec 78 176 habitants en 2014, celle-ci a gagné plus de 10 000 habitants depuis 1999. La côte Caraïbe ne bénéficie pas de ce dynamisme démographique : Pointe-Noire et Deshaies perdent respectivement 9,3 % et 5,6 % de leurs habitants.

Les autres intercommunalités perdent des habitants

À l'inverse, les trois groupements de communes restants se dépeuplent. La **CA de Cap Excellence** est touchée par la diminution constante du nombre de résidents de Pointe-à-Pitre et des Abymes. Malgré une réduction du rythme de son dépeuplement entre 2009 et 2014, Pointe-à-Pitre a perdu 22 % de sa population depuis 1999. De même, la commune des Abymes perd 2 835 habitants entre 2009 et 2014. Seule la commune de Baie-Mahault gagne des résidents (+ 4,5 %). Sur les cinq dernières années, la population de Cap Excellence a baissé annuellement de 0,4 %.

La **CA du Grand Sud Caraïbe** est également impactée par une baisse de sa population. Sept des onze communes qui la composent perdent des résidents. La capitale administrative Basse-Terre diminue de 1 107 habitants sur la période 2009-2014. La **communauté de communes (CC) de Marie-Galante** se dépeuple fortement et aucune commune n'est épargnée. La Commune de Saint-Louis est particulièrement impactée avec une diminution de 8,7 % du nombre de ses habitants.

Séparées de la Guadeloupe depuis 2007, les **Îles du Nord** rassemblent 44 530 habitants au 1^{er} janvier 2014. La collectivité d'outre-mer de Saint-Martin a perdu 1 720 habitants entre 2009 et 2014. La situation économique délicate enrayer une très forte croissance démographique qui a commencé dans les années 1980. La population de Saint-Barthélemy reste quant à elle à la hausse (+ 5,9 %), approchant les 10 000 habitants.

Le recensement en ligne, c'est simple, sûr et rapide. Le 19 janvier 2017 débute le recensement annuel de la population. Le recensement de la population évolue en offrant désormais aux habitants la possibilité de répondre par internet. Une notice d'informations (avec codes d'accès) décrit la procédure. Les questionnaires électroniques sont accessibles sur le site www.le-recensement-et-moi.fr. La confidentialité des informations recueillies est garantie par l'Insee selon des procédures approuvées par la CNIL.

2 Nord Grande-Terre et La Riviera du Levant gagnent des résidents

Population municipale et taux d'accroissement annuel 2009-2014

	Populations municipales au 1 ^{er} janvier 2014	Populations municipales au 1 ^{er} janvier 2009	Évolution 2009-2014 (%)	Taux d'évolution annuel moyen 2009-2014 (%)
Guadeloupe (hors îles du Nord)	400 187	401 554	-0,3	-0,1
CA Cap Excellence	102 809	105 094	-2,2	-0,4
Les Abymes	56 001	58 836	-4,8	-1,0
Baie-Mahault	30 547	29 241	4,5	0,9
Pointe-à-Pitre	16 261	17 017	-4,4	-0,9
CA du Nord Basse-Terre	78 176	77 838	0,4	0,1
Deshaies	4 149	4 394	-5,6	-1,1
Goyave	7 612	7 829	-2,8	-0,6
Lamentin	15 958	15 866	0,6	0,1
Petit-Bourg	23 994	22 499	6,6	1,3
Pointe-Noire	6 403	7 056	-9,3	-1,9
Sainte-Rose	20 060	20 194	-0,7	-0,1
CA du Nord Grande-Terre	58 418	57 017	2,5	0,5
Anse-Bertrand	5 185	4 640	11,7	2,2
Morne-à-L'eau	17 225	17 057	1,0	0,2
Le Moule	22 101	21 777	1,5	0,3
Petit-Canal	8 112	8 107	0,1	0,0
Port-Louis	5 795	5 436	6,6	1,3
CA du Grand Sud Caraïbe	81 533	83 760	-2,7	-0,5
Baillif	5 670	5 337	6,2	1,2
Basse-Terre	10 787	11 894	-9,3	-1,9
Bouillante	7 412	7 576	-2,2	-0,4
Capesterre-Belle-Eau	19 107	19 104	0,0	0,0
Gourbeyre	7 803	8 043	-3,0	-0,6
Saint-Claude	10 335	10 624	-2,7	-0,6
Terre-de-Bas	1 076	1 063	1,2	0,2
Terre-de-Haut	1 658	1 809	-8,3	-1,7
Trois-Rivières	8 437	8 798	-4,1	-0,8
Vieux-Fort	1 873	1 815	3,2	0,6
Vieux-Habitants	7 374	7 697	-4,2	-0,9
CC de Marie-Galante	11 066	11 718	-5,6	-1,1
Capesterre-de-Marie-Galante	3 310	3 409	-2,9	-0,6
Grand-Bourg	5 273	5 590	-5,7	-1,2
Saint-Louis	2 483	2 719	-8,7	-1,8
CA La Riviera du Levant	68 185	66 127	3,1	0,6
Désirade	1 496	1 583	-5,5	-1,1
Le Gosier	27 590	26 550	3,9	0,8
Saint-François	14 434	14 369	0,5	0,1
Sainte-Anne	24 665	23 625	4,4	0,9
Îles du nord				
Saint-Barthélemy	9 427	8 902	5,9	1,2
Saint-Martin	35 107	36 824	-4,7	-1,0

Source : Recensements de la population 2009 et 2014 - Exploitations principales.

Définitions

Populations légales

Le terme générique de « populations légales » regroupe pour chaque commune sa population municipale, sa population comptée à part et sa **population totale** qui est la somme des deux précédentes. Les populations légales sont définies par le décret n°2003-485 publié au Journal officiel du 8 juin 2003, relatif au **recensement de la population**. Désormais, elles sont actualisées et authentifiées par un décret chaque année. Environ 350 textes législatifs ou réglementaires font référence à ces populations.

Population municipale

La population municipale comprend les personnes ayant leur résidence habituelle (au sens du décret) sur le territoire de la **commune**, dans un **logement** ou une communauté, les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires de la commune, les personnes sans-abri recensées sur le territoire de la commune et les personnes résidant habituellement dans une habitation mobile recensée sur le territoire de la commune.

La population municipale d'un ensemble de communes est égale à la somme des populations municipales des communes qui le composent. La population municipale est celle qui est utilisée à des fins statistiques ; la population totale est la plus souvent utilisée pour l'application de dispositions législatives ou réglementaires.

Service territorial de Basse-Terre
Rue des bougainvilliers
97102 Basse-Terre Cedex

Directeur de la publication :
Didier BLAIZEAU

Rédacteur en chef :
Béatrice CÉLESTE

Mise en page :
Typhenn LADIRE

ISSN : 2416-8211
© Insee 2016

Pour en savoir plus :

- Recensement de la population - « 252 338 habitants en Guyane au 1^{er} janvier 2014 », Insee Flash Guyane n°56 ; janvier 2017.
- Recensement de la population - « 383 910 habitants en Martinique au 1^{er} janvier 2014 », Insee Flash Martinique n°56 ; janvier 2017.

